

## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 13 juin 2023

Salon du personnel

19h à 21h

### Procès-verbal

Présences : Roxanne Renaud-Coderre, Elise Montpetit, Anne-Marie Banchini, Simon Leclair, Mathieu Larocque, Moustapha Mbaye, Michaël Ouellet, Isabelle Lambert, Mélanie Labelle, Marie-Josée Desroches, Anouk Bédard, Natalie St-Jean, Nadine Desrochers, Cindy Lesage-Pelletier

Absences : Aucun

#### 1. Début de la rencontre

- a. Accueil (un souper est servi à 18h30)  
19h05 ; le président fait l'accueil et remercie M. Leclair pour son dévouement au cours des 6 dernières années. Tous les membres du conseil d'établissement remercient M Leclair.
- b. Période de question  
Aucune question
- c. Adoption de l'ordre du jour  
Aucune modification

Proposé par Cindy Lesage-Pelletier et appuyé par Natalie St-Jean

CE20230613-01

Adoptée à l'unanimité

#### d. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2023

Proposé par Mélanie Labelle et appuyé par Anne-Marie Banchini

CE20230613-02

Adoptée à l'unanimité

- e. Suivis au procès-verbal
  - La fête des finissants est de retour le 19 juin pour des raisons de logistique.
  - Le budget annuel a été envoyé au Centre de services.

- Location des locaux 2023-2024; déjà des réservations pour l'année Pickleball et Scouts, basketball, Rugby, les girls guide, zumba. La ville de Gatineau a priorité sur la location
- Cahier de la rentrée sera envoyé à la fin juin à tous les parents

f. Correspondance  
Aucune correspondance

## 2. Approbation et consultation

a. Approbation des contributions financières exigées pour du matériel scolaire (pour l'an prochain) (Art. 7) correction

*7. L'élève, autre que celui inscrit aux services éducatifs pour les adultes, a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'application des programmes d'activités ou l'enseignement des programmes d'études jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où il atteint l'âge de 18 ans, ou 21 ans dans le cas d'une personne handicapée au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ([chapitre E-20.1](#)). Cet élève dispose personnellement du manuel choisi, en application de l'article 96.15, pour chaque matière obligatoire et à option pour laquelle il reçoit un enseignement, sauf dans les cas prévus au régime pédagogique applicable.*

*Le matériel didactique visé au premier alinéa comprend notamment le matériel de laboratoire, d'éducation physique et d'art ainsi que les appareils technologiques.*

*Le droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, non plus qu'au matériel d'usage personnel, sauf exception précisée par règlement du ministre et dans la mesure et aux conditions qui y sont prévues.*

Correction au tableau de base en 3<sup>e</sup> année – Le Prest-Math sera offert en librairie au lieu à l'école.

Proposé par Isabelle Lambert et appuyé par Elise Montpetit

CE20230613-03

Adoptée à l'unanimité

b. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde (pour l'an prochain) (Article 77.2)

*77.2. Le conseil d'établissement adopte, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les règles de fonctionnement des services de garde visés à l'article 256 établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues en vertu de cet article.*

Proposition

Considérant le dépôt du document;

Considérant les modifications apportées;

Considérant la consultation faite auprès du personnel de service de garde;

Considérant le gabarit déposé par le Centre de service scolaires des Portages-de-l'Ou-taouais;

Il est proposé d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde tel que déposé.

Proposé par Anne-Marie Banchini et appuyé par Isabelle Lambert

CE20230613-04

Adoptée à l'unanimité

- c. Art. 88 et 110.2 Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

*Art. 88. Le conseil d'établissement approuve la mise en œuvre proposée par le directeur de l'école des programmes des services complémentaires et particuliers visés par le régime pédagogique et déterminés par le centre de services scolaire ou prévus dans une entente conclue par ce dernier.*

Art. 110.2. Le conseil d'établissement a aussi pour fonctions d'approuver les propositions du directeur sur les sujets suivants:

- 1° les modalités d'application du régime pédagogique;
- 2° la mise en œuvre des programmes d'études;
- 3° la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et d'éducation populaire visés par le régime pédagogique et déterminés par le centre de services scolaire ou prévus dans une entente conclue par ce dernier;
- 4° les règles de fonctionnement du centre.

Les propositions visées au paragraphe 2° du premier alinéa sont élaborées avec la participation des enseignants; les autres, avec la participation des membres du personnel concerné.

Proposition des services complémentaires pour l'année scolaire 2023-2024

Considérant la participation des enseignants siégeant au comité EHDAA, il est proposé d'approuver les services complémentaires prévus pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Orthophoniste : 1 jour par semaine
- Psychologue : 1 jour par semaine
- Orthopédagogue : 3 postes enseignantes-ortho
- TES : 3 postes de TES avec possibilité d'ajout au besoin
- PEH : 1 poste de PEH avec possibilité d'ajout au besoin

Proposé par Cindy Lesage-Pelletier et appuyé par Moustapha Mbaye

CE20230613-05

Adoptée à l'unanimité

### 3. Critères de sélection de la nouvelle direction

Les membres du conseil a fait parvenir leurs recommandations au président par courriel. Ces critères seront transmis à la nouvelle direction à la rentrée scolaire 2023-2024.

Il est proposé d'ajouter ces deux critères supplémentaires :

- Être un leader mobilisateur
- Promouvoir la collaboration

Proposé par Cindy Lesage-Pelletier et appuyé par Mélanie Labelle

CE20230613-06

Adoptée à l'unanimité

### 4. Information

#### a. Art 74 et 75 projet éducatif

Il est convenu que le projet éducatif sera présenté lorsque l'étape 3 sera terminée; soit à l'automne 2023.

Les éléments suivants sont à prendre en considération :

- Amélioration de la lecture (à revoir), voir avec la mobilisation avec les parents
- Compréhension de l'écrit (une difficulté importante)

### 5. Travaux du conseil

#### a. Cour d'école

##### i. Suivi du projet

L'installation des structures est presque terminée. Il reste de l'asphaltage à faire.

Il y a quelques déficiences à résorber :

- Les pneus pour les bascules ne sont pas au bon endroit
- Ballons poires, les lanières en cuir ont toutes cassé
- 2 ballons-poteau ont cassé

À venir : la classe nature et les bordures

Le projet a suivi son court

L'année prochaine : phase IV

### 6. Travaux des comités

#### a. Direction

M Leclair remercie tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication et leur bon travail.

Il réitère qu'il a beaucoup aimé travailler à l'école de la Forêt.

La rencontre de ce soir constitue son dernier conseil d'établissement.

b. Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 30 mai, consultation nouvelle école primaire 037 (golf-chemin Fraser), capacité de 744 élèves. Ouverture prévue en 2024-2025. L'école souhaite favoriser le transport actif. Il y aura redistribution pour alléger les surplus dans les autres écoles.

Autres demandes d'écoles primaire : Chelsea

Toutes les nouvelles écoles auront des classes de préscolaire 4 ans.

Projet pilote, école du Dôme : achat de produits par l'école au lieu du parent.

Bon coup partager au comité : embellissement de notre cour d'école

Désignation des nouveaux membres du CA, 3 membres. M Mathieu Larocque, notre président, a été nommé et il représentera l'est.

c. Enseignants

Les examens se terminent demain.

Sortie dans le parc de la Gatineau pour les 3<sup>e</sup> année.

Sortie aux jeux d'eau dans la dernière semaine d'école.

Les brigadiers auront leur sortie récompense le 21 juin.

Les stars du sport iront en sortie récompense au Mont Cascades demain.

Les portraits de classes sont terminés afin de préparer les groupes et les enseignants pour l'an prochain.

Visite des parents du préscolaire cette semaine.

Dodo à l'école a été un succès (5<sup>e</sup> année).

d. Personnel de soutien

Fermeture comptable de l'année en cours et ouverture de la prochaine en même.

Des achats sont commencés pour la prochaine année scolaire.

e. Service de garde

Tout a été dit

f. OPP

Remercie l'équipe pour les belles activités.

BBQ, les réservations sont faites pour septembre.

7. Levée de la séance

20h42